



## Asie du Sud Népal

**Action pour défendre et garantir l'ensemble des droits contre l'abus des enfants travaillant dans les bars et les salons de massages et vulnérables à l'exploitation sexuelle.**

### Contexte

Selon des études récentes, de 16% à 33% des femmes travaillant dans l'industrie du sexe au Népal ont moins de 18 ans. Pour la plupart, ces jeunes filles sont originaires de villages situés aux alentours de la vallée de Katmandou, et donc victimes de trafic interne. Malgré l'appel des ONG à pratiquer une tolérance zéro dans l'application de la loi népalaise anti-traffic, force est de constater le manque d'amélioration significative dans ce domaine.



Bien qu'illégale, l'exploitation sexuelle de mineures dans l'industrie du sexe demeure une réalité au Népal. Faute de politiques et de réglementations gouvernementales strictes, l'éradication de ce fléau n'est pas à l'ordre du jour. L'urgence consiste donc à retirer les jeunes victimes des lieux d'exploitation, et de les guider vers leur réhabilitation grâce aux services offerts. Aide psychosociale, éducation, formation professionnelle, soins de santé, aide juridique, placement professionnel et création de petits commerces sont autant de leviers pour aider ces enfants à retrouver leur autonomie en dehors des circuits de l'exploitation sexuelle. Ce projet, opéré en partenariat avec Biswas Népal, intègre les attentes exprimées par les bénéficiaires de l'aide, s'appuie sur le témoignage d'anciennes victimes et concentre l'expérience acquise par d'autres acteurs et autorités locales pour proposer des modes d'intervention efficaces dans la lutte contre ce fléau.



Le projet se déroule dans la ville de **Katmandou**, capitale du Népal. Les activités couvrent les quartiers de Sundhara, Tripureswore, Durbar Marg, Baneshwor et Dilli Bazar.

Durée du projet	Budget total	Financé	Solde à financer
2014 - 2015	43 949 €	29 299 €	14 650 €

## Objectif

**G**arantir les droits des femmes et des jeunes filles travaillant dans les « dance bars » et les salons de massages et en retirer les enfants victimes d'abus et d'exploitation sexuels.

## Partenaires

BISWAS Népal - Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg  
Projet coordonné par le Bureau ECPAT Luxembourg à Katmandou.

## Activités prévues... quelques exemples

### Sensibilisation et renforcement des liens

150	Femmes et jeunes filles des "Dance bars" sont avisées de leurs droits
50	Propriétaires d'établissements sont suivis en termes de respect des droits
20	Propriétaires s'engagent à ne plus employer d'enfants dans leur établissement
10	Propriétaires fournissent un contrat de travail à leurs employés

### Retrait des enfants de conditions de travail abusives et d'exploitation

50	Enfants sont retirés des bars et vivent dans le respect et la dignité
80	Enfants sont pris en charge par le Centre d'accueil de jour
50	Enfants acquièrent de nouvelles compétences professionnelles
30	Enfants sont aidés dans la création de leur petite entreprise
60	Enfants bénéficient d'éducation non-formelle

### Plaidoyer et coordination

3	Réunions permettent aux acteurs de la protection de l'enfance d'unir leurs agends
1	Réunion d'interaction et de partage entre les propriétaires d'établissements par trimestre
2	Réunions d'interaction entre le syndicat, les propriétaires et les acteurs de l'aide à l'enfance

